

## C.R. STATUT DE L'ARBITRAGE REUNION DU MARDI 08 OCTOBRE 2024

PAGE 1/5

**Présents** : M. BRUN – SEINCE – WAILLIEZ

**Excusés** : Mme ESTEVES FRAGA - M. AUBINEAU - MENSOUIS

**Assiste** : M. VALLET

*Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel (juridique@lfna.fff.fr) dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 110 euros.*

### Etude de la situation au 30 Septembre 2024 des clubs NATIONAUX et REGIONAUX :

Nous publions donc ci-dessous la liste des clubs « en infraction » (situation informative) avec le statut de l'arbitrage au 31 août 2024 (date limite de renouvellement des licences arbitres) pour la saison 2024-2025.

Les candidats arbitres auront jusqu'au 28 Février 2025 pour être reçus à la FIA et jusqu'au 15 juin 2025 pour diriger le nombre minimum de rencontres officielles exigées.

Nous vous rappelons qu'outre les sanctions financières réglementaires, les sanctions sportives suivantes seront applicables

- 1ère année d'infraction : deux joueurs mutés en moins en équipe 1<sup>ère</sup> dès le début de la saison 2025/2026.
- 2ème année d'infraction : quatre joueurs mutés en moins en équipe 1<sup>ère</sup> dès le début de la saison 2025/2026.
- 3ème année d'infraction : interdiction d'accès dès la fin de cette saison 2024/2025 et six joueurs mutés en moins en équipe 1<sup>ère</sup> dès le début de la saison 2025/2026.

Cette liste a été établie en fonction des demandes de licences arbitres effectuées par les clubs, via FOOTCLUBS, ainsi que des décisions de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage.

**Attention ! Les clubs dont les licences arbitres ne sont pas encore délivrées par manque de validation du dossier médical - ou de dossier médical non encore reçu- sont publiés en infraction.**

Dès validation des dossiers médicaux des arbitres concernés, les clubs seront considérés en règle s'ils répondent aux obligations en nombre d'arbitres.

Les clubs ne figurant pas sur cette liste sont réputés en règle, mais leur situation définitive ne sera établie qu'en juin 2025 après examen du nombre de matches dirigés par leurs arbitres.

Le nombre de rencontres prévu à l'article 34 du statut de l'arbitrage est fixé à 16 (dont 8 pendant les matchs retours). Ce nombre est réduit à 6 rencontres pour les arbitres stagiaires nommés avant le 28 Février de la saison en cours.

**Ci-après la liste des clubs en infraction :**

## C.R. STATUT DE L'ARBITRAGE REUNION DU MARDI 08 OCTOBRE 2024

PAGE 2/5

### CHARENTE :

#### Régional 2 :

C.S. LEROY ANGOULEME – manque 2 arbitres (dossiers médicaux non validés ce jour) – 2<sup>ème</sup> année d'infraction

F.C. CHARENTE LIMOUSINE – manque 1 arbitre – 2<sup>ème</sup> année d'infraction

A.S. ST YRIEIX – manque 1 arbitre (dossiers médicaux non validés ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

JARNAC SPORTS - manque 1 arbitre (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

#### Régional 3 :

E.S. CHAMPNIERS – manque 1 arbitre (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

J.S. BASSEAU ANGOULEME – manque 1 arbitre – 2<sup>ème</sup> année d'infraction

E.S. LINARS – manque 1 arbitre (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

---

### CHARENTE-MARITIME :

#### Régional 1 :

E.S. LA ROCHELLE - manque 1 arbitre (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

ROCHEFORT F.C. - manque 1 arbitre (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

#### Régional 2 :

ETOILE MARITIME F.C. – manque 2 arbitres (dossiers médicaux non validés ce jour) – 2<sup>ème</sup> année d'infraction

#### Régional 3 :

ROYAN VAUX A.F.C. – manque 2 arbitres – 3<sup>ème</sup> année d'infraction

E.S. SAINTES FOOTBALL - manque 3 arbitres (dossier médical non validé ce jour) – 2<sup>ème</sup> année d'infraction

AVENIR DE MATHA – manque 1 arbitre (couverture non accordée pour M. BERTHONNEAU) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

ST PALAIS SPORT – manque 1 arbitre – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

AUNIS AVENIR F.C. – manque 2 arbitres – 2<sup>ème</sup> année d'infraction

F.C.S. JONZAC ST GERMAIN - manque 1 arbitre (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

A. DES ANCIENS LALEU LA PALLICE – manque 1 arbitre – 2<sup>ème</sup> année d'infraction

LES DIABLES ROUGES CHATELAILLON - manque 1 arbitre (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

---

### CORREZE :

#### Régional 1 :

E.S.A. BRIVE – manque 3 arbitres (dossiers médicaux non validés ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

#### Régional 2 :

A.S. ST PANTALEON DE LARCHE – manque 4 arbitres (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

---

### CREUSE :

#### Régional 2 :

E.S. GUERETOISE – manque 1 arbitre (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

## C.R. STATUT DE L'ARBITRAGE REUNION DU MARDI 08 OCTOBRE 2024

PAGE 3/5

### Régional 3 :

A.S. ST SULPICE LE GUERETOIS – manque 1 arbitre (couverture non accordée pour M. DIALLO) – 2<sup>ème</sup> année d'infraction  
U.S.C. BOURGANEUF – manque 2 arbitres – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

---

### DORDOGNE :

#### National 2 :

BERGERAC PERIGORD F.C. - manque 2 arbitres (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

#### Régional 2 :

CHANCELADE MARSAC – manque 2 arbitres – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

---

### GIRONDE :

#### National 3 :

STADE BORDELAIS – manque 2 arbitres (M. DRIF considéré indépendant au regard de la date de renouvellement) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

#### Régional 1 :

F.C. DU LANGONNAIS – manque 1 arbitre – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

#### Régional 2 :

U.S. CENON – manque 1 arbitre (M. ATAY considéré indépendant au regard de la date de renouvellement) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

E.S. AUDENGE – manque 1 arbitre – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

F.C. MEDOC CŒUR ATLANTIQUE – manque 1 arbitre (attente pièces complémentaires pour couverture d'un arbitre) – 2<sup>ème</sup> année d'infraction

TALENCE F.C. - manque 1 arbitre (dossiers médicaux non validés ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

BAZAS PATRONAGE – manque 1 arbitre – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

F.C. ARSAC LE PIAN MEDOC – manque 3 arbitres – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

C.M.O. BASSENS – manque 1 arbitre – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

#### Régional 3 :

C.A. SALLOIS – manque 1 arbitre – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

U.S. NORD GIRONDE – manque 3 arbitres – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

C.A. CASTETS EN DORTHE – manque 2 arbitres (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

---

### LANDES :

#### Régional 2 :

O. BISCARROSSE – manque 1 arbitre – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

DOAZIT F.C. – manque 1 arbitre – 2<sup>ème</sup> année d'infraction

## C.R. STATUT DE L'ARBITRAGE REUNION DU MARDI 08 OCTOBRE 2024

PAGE 4/5

### Régional 3 :

STADE YGOSSAIS – manque 1 arbitre (dossier médical non validé ce jour) – 2<sup>ème</sup> année d'infraction

E.S. MONTOISE – manque 2 arbitres (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

F.C. ST MARTIN DE SEIGNANX – manque 1 arbitre – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

F.C. BORN – manque 3 arbitres (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

O.S.C. LABENNE – manque 1 arbitre – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

---

### LOT ET GARONNE :

#### Régional 2 :

MARMANDE F.C. 47 – manque 1 arbitre – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

#### Régional 3 :

CONFLUENT FOOT 47 – manque 1 arbitre – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

MAS A.C. - manque 1 arbitre (attente pièces complémentaires pour couverture d'un arbitre) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

---

### PYRENEES ATLANTIQUES :

#### National 2 :

LES GENETS D'ANGLET FOOTBALL – manque 2 arbitres (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

#### National 3 :

AVIRON BAYONNAIS – manque 2 arbitres (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

#### Régional 2 :

F.C. LESCARIEN – manque 1 arbitre (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

J.A. BIARRITZ – manque 1 arbitre – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

#### Régional 3 :

F.C. LA RIBERE – manque 1 arbitre – 2<sup>ème</sup> année d'infraction

UNION JURANCONNAISE – manque 1 arbitre (dossiers médicaux non validés ce jour et M. SAMIR considéré indépendant au regard de la date de renouvellement)

LES LABOURDINS D'USTARITZ – manque 2 arbitres (dossier médical non validé ce jour) – 2<sup>ème</sup> année d'infraction

ENT. NAY NATH VIELHA – manque 1 arbitre – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

---

### DEUX-SEVRES :

#### Régional 1 :

THOUARS FOOT 79 – manque 1 arbitre – 2<sup>ème</sup> année d'infraction

## C.R. STATUT DE L'ARBITRAGE REUNION DU MARDI 08 OCTOBRE 2024

PAGE 5/5

### Régional 3 :

U.S. ST SAUVEUR – manque 1 arbitre – 2<sup>ème</sup> année d'infraction

C.O. CERIZAY – manque 2 arbitres – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

A.S. PAYS MELLOIS – manque 1 arbitre (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

F.C. SUD GATINE – manque 1 arbitre (dossiers médicaux non validés ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

---

### VIENNE :

#### National 2 :

STADE POITEVIN F.C. – manque 4 arbitres (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

#### Régional 1 :

C.A. NEUVILLE – manque 1 arbitre – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

E.S. BUXEROLLES – manque 1 arbitre (dossier médical non validé ce jour et/ou attente de pièces complémentaires à la suite d'un changement de club Arbitre et/ou M. CHARAULT déclaré indépendant) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

#### Régional 2 :

C.A. ST SAVIN ST GERMAIN - manque 1 arbitre – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

OZON F.C. – manque 3 arbitres (dossier médical non validé ce jour et M. BOUTEFAS déclaré indépendant au regard de la date de son renouvellement) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

#### Régional 3 :

A.S. MIGNALOUX BEAUVOIR – manque 2 arbitres – 2<sup>ème</sup> année d'infraction

J.S. NIEUL L'ESPOIR – manque 1 arbitre (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

F.C. DES 3 VALLEES 86 – manque 3 arbitres (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

---

### HAUTE-VIENNE :

#### Régional 1 :

C.S. FEYTIAT – manque 2 arbitres (dossier médical non validé ce jour) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

#### Régional 2 :

AM. FRANCO PORTUGAISE DE LIMOGES – manque 1 arbitre (dossier médical non validé ce jour et/ou attente de pièces complémentaires à la suite d'un changement de club Arbitre) – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

#### Régional 3 :

U.S.A. COMPREIGNAC - manque 2 arbitres – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

---

Prochaine réunion sur convocation.

---

L'Animateur de séance,  
Jean Yves SEINCE

Le Secrétaire de séance,  
Vincent VALLET